

LE PAYS D'AUGE

656 mots

vendredi 6 septembre 2019

-

Équemauville

L'ouverture d'une 6 e classe refusée : le maire écrit au Président de la République



À la suite du refus de l'inspection académique d'ouvrir la 6e classe réclamée par la ville pour son école Les Rainettes le maire Michel Bailleul et son adjointe Chantal Carruelle, chargée des affaires scolaires, ont écrit un courrier à Emmanuel Macron, Président de la République, afin de demander le réexamen de leur demande d'ouverture de cette classe supplémentaire :

« Monsieur le Président de la République,

Nous avons l'honneur d'attirer votre attention sur la situation problématique de la rentrée 2019/2020 à l'école Les Rainettes d'Equemauville. Nous avons lundi 2 septembre, renouvelé une demande d'ouverture auprès de Monsieur l'Inspecteur d'académie du Calvados, d'une sixième classe, cette demande devant être examinée le soir même lors d'une commission. Notre demande a été rejetée car, parmi les 138 élèves inscrits et présents à la rentrée, il y avait 7 enfants inscrits en très petite section. Il nous a été signifié que ces enfants « NE COMPTAIENT PAS ». Permettez-nous de nous en étonner, en effet parmi ces sept petits, quatre enfants, au début de l'année 2020, fêteront 3 ans, âge légal de l'obligation scolaire. Aurions-nous dû refuser de les inscrire ?

Lundi, nous avons accueilli 138 élèves répartis en 5 classes ce qui fait une moyenne de près de 28 élèves par classe. Si nous avons essayé de suivre votre préconisation de ne pas dépasser 24 élèves par classe en GS, CP, CE1, voici la répartition que nous aurions dû adopter : GS/CP 24 élèves

CP/CE1 24 élèves - CE1/CE2 25 élèves - CM1/CM2 25 élèves. Il restait alors 40 élèves pour une classe en maternelle TPS, PS, MS, car même si les sept enfants de TPS « ne comptent pas », ils existent, sont inscrits et présents. Cette situation n'était évidemment pas envisageable.

Nous connaissons votre attachement à la qualité de l'enseignement, de l'accueil des enfants en maternelle et son importance pour la suite de la scolarité, nous avons donc opté pour une autre répartition : 52 élèves de maternelle, répartis en deux divisions. **Un CP/CE1 de 30 élèves dont trois en situation de handicap. Un triple niveau CE1/CE2/CM1 à 28 élèves et un CM1/CM2 à 29 élèves. Et nous avons dû refuser l'inscription de deux élèves qui souhaitent venir dans notre école.**

Il y a trois ans, nos effectifs avaient diminué et une classe avait été fermée, ce que, en tant que contribuable, nous avons parfaitement compris et non contesté.

L'an passé nos effectifs ont augmenté et nous avons dû subir les difficultés liées à cet accroissement. Il nous avait alors été précisé que si cette situation persistait, une sixième classe serait ouverte. Ce matin, nous avons accueilli 138 enfants, dont 52 en maternelle, ce qui assure la pérennité de nos effectifs sur plusieurs années.

Notre commune est attractive et les effectifs augmentent régulièrement grâce au renouvellement de la population et à la création d'un nouveau lotissement.

De plus, chaque année, en raison des nouvelles arrivées dans notre commune, nous inscrivons des élèves dans le courant de l'année scolaire. L'an dernier, nous avons accueilli 6 enfants en cours d'année, ce qui pourrait bien se reproduire cette année encore.

C'est pourquoi, l'ouverture d'une 6e classe nous semblait légitime. Nous étions d'autant plus confiants qu'une ouverture de classe avait été décidée à Gonnevillle (situé à 2,8 km d'Equemauville) et que cette ouverture a été refusée par la commune faute de locaux. À Equemauville, nous avons les locaux pour une sixième division, la salle a été remise à neuf cet été, dans l'espoir d'accueillir un sixième enseignant.

Espérant que notre demande pourra être examinée, nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien porter à l'examen de notre situation et vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, à notre profond dévouement. »



La rentrée des classes à Equemauville s'est déroulée lundi avec le questionnement général pour l'ouverture d'une 6e classe.